Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 03/07/2026 à 16h02
Réference de l'AR : 054-215404989-20260629-DELIB_44_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Nancy

Commune de Seichamps

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :29

Nombre de conseillers en exercice :29

Date de convocation : 16 juin 2026

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 16/06/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Présidence : Catherine KRIER, Maire.

Etaient présents :

DOUTÉ Fabien, ALBALADEJO Nicolas, LEFEVRE Mélanie, DENAIX Christine, KACZMAREK Laëtitia, MARIN Marie-Pascale, RAMISCH Isabelle, MASSON Camille, SEFIANI Siham, KUJAWA Patrick, THIVET Laura, ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel, HURET Emmanuelle, LHUILLIER Laurence, MOINE Philippe, LAPOINTE Annie, NORMANT Vincent, ASSIAKH Lucie, LHUILLIER Aurélien, LEFEUVRE Patrice, IUNG Romaric, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, PARET Evelyne, VERON Armelle

Absents représentés :
Absents :
Secrétaire de séance : Madame MARIN Marie-Pascale

Membres présents.....29
Absents représentés…….....0
Absents.....0
Votants.....29

Délibération DELIB_44_2026
Constitution d'une servitude de passage de canalisation électrique avec ENEDIS - Rapporteur : Patrick DUBAS

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
29	*0*	*29*	*0*	*0*	*0*

Dans le cadre des prochains travaux d'extension du cimetière municipal implanté route de Voirincourt, lors des études préalables, un réseau électrique ENEDIS a été identifié dans l'emprise des futurs travaux. Ce réseau vient alimenter le poste électrique ENEDIS.
Les travaux de dévoiement du réseau sont à la charge d'ENEDIS au titre d'une convention avec la Métropole du Grand Nancy qui prévoit cette prise en charge lors de travaux d'intérêt public.
Cette canalisation électrique passe sous une parcelle Route de Voirincourt qui appartient à la commune: cadastrée section AP n° 118.
Le futur réseau dévoyé sera sur un terrain municipal, aussi il convient d'établir une servitude de tréfonds pour sécuriser ce réseau.
Il est ainsi nécessaire d'établir une convention, entre la Commune de Seichamps et ENEDIS, actant la constitution de ladite servitude.

Il est donc proposé au Conseil municipal :
• D'approuver la constitution d'une servitude de passage de canalisation électrique au profit de ENEDIS, Route de Voirincourt, sur la parcelle cadastrale AP 118 ;
• D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention de constitution d'une servitude de passage de canalisation, annexée à la présente délibération ;

• D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ladite servitude.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 2 juillet 2026
Catherine KRIER,
Maire.

Catherine KRIER
2026.07.03 15:49:09 +0200
Ref:11336266-17111654-1-D
Signature numérique
la Maire

Catherine KRIER